



OBJECTIFS

La mission de M. Kobayashi en 2013 Supprimer nos emplois, pour augmenter les profits !



Si l'année 2012 a été marquée chez Canon par la mise en œuvre de plusieurs projets, notamment celui lié à la défiliation, qui a eu pour effet de revenir à une seule Société Canon en France, nous savons d'ores et déjà que 2013 sera synonyme de restructurations dans l'entreprise, du fait, notamment de l'intégration d'OCE par Canon.

Si la réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre d'une stratégie du groupe qui vise à ce que Canon devienne le numéro 1 mondial dans le secteur de l'impression numérique et doit permettre, selon la direction, de sauvegarder la compétitivité de l'entreprise, on constate aujourd'hui que le Président Canon France, **M. Kobayashi veut profiter de ce projet pour faire des économies significatives en réduisant les coûts.**

Dès l'annonce de l'achat d'OCE par Canon, les élus du Comité en 2011 ont mandaté un expert dans le cadre d'une procédure de droit d'alerte, afin d'analyser les conséquences du rapprochement de Canon et Océ en France. Si les élus avaient considéré que ce projet pouvait être positif d'un point de vue économique pour l'Entreprise, **ils avaient émis de grandes craintes quant à ses conséquences sociales.**

D'ailleurs, à l'époque, la direction a refusé de répondre aux préoccupations sociales soulevées par les élus. Il aura fallu attendre le mois d'octobre 2012 pour qu'elle dévoile plus clairement ses intentions.

Le 18 octobre 2012, la direction a remis officiellement deux projets aux membres du C.E. : un projet de rachat des actions d'OCE et un projet d'intégration du personnel. Le 8 novembre 2012, elle a remis à titre d'information, un projet de restructuration de l'Entreprise ayant pour conséquence **la suppression de 354 postes** ainsi qu'un pré-projet de plan social (PSE).

L'objectif de ces projets est d'aligner l'organisation de Canon France selon le modèle défini par Canon Europe et de profiter de la fusion pour appliquer un nouveau schéma d'organisation afin de réduire les coûts de structure et de fonctionnement.

1. Concernant le projet de rachat des actions d'OCE

Cette opération est la suite logique de l'acquisition d'OCE par Canon INC et va se concrétiser en France par l'achat de l'intégralité des actions OCE France (1 229 859 actions). A souligner que la Direction n'a communiqué aucun élément lié au montage financier. Concernant la filiale d'OCE France, dénommée OBS (600 salariés) la direction souhaite laisser cette filiale « autonome », à l'image des fac-similés.

L'expert mandaté par le C.E. a effectué une analyse de ce projet d'acquisition des actions par Canon et mis en évidence que ce rachat, compte tenu de la trésorerie positive de Canon France, ne posait aucun problème au niveau financier.

Dernière minute : la direction a informé fin décembre 2012 qu'elle apportait une modification à son projet. Finalement c'est Canon Europe qui financera cette opération en procédant à une augmentation du capital de Canon France.

2. Concernant le projet d'intégration du personnel OCE.



Ce deuxième projet, qui sera abordé début 2013, précise les modalités d'intégration des 579 salariés d'OCE au sein de Canon France. C'est au cours de cette consultation du CE que sera abordée l'harmonisation des statuts du personnel d'OCE et Canon France.

Sur ce sujet, la direction a clairement indiqué que l'harmonisation des statuts entre les deux entreprises ne consisterait pas à appliquer les statuts les plus favorables à tout le personnel. Elle envisage plutôt de « couper la poire en deux ».

La direction souhaite avoir l'avis du C.E. dans le courant du 1^{er} trimestre 2013 pour pouvoir effectuer l'intégration du personnel au 1^{er} mai 2013. Ce n'est qu'à l'issue de ces phases que seront abordés le projet de restructuration et de plan social avec un objectif de mise en œuvre en janvier 2014.

Pour la CGT, l'ambition de M. Kobayashi est de ramener nos statuts au minimum légal. Or, il n'est nullement question pour nous que le projet de fusion serve de prétexte pour remettre en cause notre statut social et nos acquis, qui sont le fruit de longues batailles et mobilisations du personnel depuis les années 1970.

3. Concernant le projet de restructuration de l'Entreprise

Ce projet, dénommé « note économique » a été communiqué à titre informatif aux élus du C.E. et ne sera abordé qu'à l'issue de l'intégration du personnel d'OCE. Dans les faits, il s'agit d'une restructuration dont l'objectif est de mettre en place une organisation permettant de gérer l'activité à moindre coût. Ainsi, M. Kobayashi voudrait centraliser l'activité et supprimer les agences en province, externaliser des activités (CAT, consommables, etc.), supprimer tous les doublons, ce qui aboutira à la suppression de 354 postes (Canon et OCE).

➤ Concernant la réduction des effectifs



La direction minore la conséquence liée à son projet sous prétexte que 76 postes supprimés sont vacants et qu'elle va créer 81 postes, ce qui conduit, selon elle, à un solde de 197 postes supprimés (Canon et OCE).

Toutefois et concernant les créations de poste, rien ne nous garantit qu'ils ne soient pas pourvus par des personnes qu'elle veut déjà reclasser (c'est déjà le cas de certains directeurs) ou par des personnes extérieures à Canon.

De plus, la facture risque d'être plus importante compte tenu qu'une grande partie des salariés d'OCE travaillant à Montévrain risquent de refuser leur mutation sur Courbevoie, et inversement ; or, cet aspect n'a pas été évalué par la Direction !

L'argument juridique utilisé par la Direction pour justifier ces suppressions de postes est la sauvegarde de la compétitivité de l'entreprise. Pour la CGT ce motif est fallacieux, la sauvegarde de la compétitivité sera obtenue grâce aux synergies commerciales créées par l'acquisition d'OCE et non par les suppressions de postes qui répondent uniquement à l'objectif de réduction des coûts pour augmenter la profitabilité du groupe.

4. Un pré-projet de PSE au rabais.



La direction a communiqué au C.E. un pré-projet de PSE dont le contenu est une compilation de **mesures standards qui n'apportent pas de réponses aux conséquences sociales négatives induites** par son projet de restructuration.

La direction a indiqué qu'elle souhaitait privilégier les départs volontaires, car elle est consciente que si elle devait appliquer les critères de licenciement définis par la loi, cela aurait pour conséquence de licencier les salariés récemment embauchés alors qu'elle souhaite voir partir les plus anciens.

Force est de constater que la direction ne propose pas de vraies mesures incitatives, sans doute pour des raisons financières... **Si le PSE doit constituer, comme son nom l'indique, « un plan de sauvegarde de l'emploi », il doit être pourvu de mesures qui remplissent réellement cet objectif.**

➤ Un plan de rigueur et de licenciements injustifié

Pour la CGT, Canon n'est pas à la veille du dépôt de bilan, les résultats sont positifs ! Il est clair pour tout le personnel que la mission de M. Kobayashi est de réduire les coûts et la masse salariale en France afin d'augmenter la profitabilité du groupe.

La situation financière de l'Entreprise au 31/12/2012, au-delà des éléments de conjoncture, **est positive**. La trésorerie de Canon à fin décembre 2012 était de **190 millions d'euros**, **Canon n'a donc aucune difficulté financière**. La Direction envisage d'ailleurs un résultat positif de **7 millions d'euros pour 2012** (source : *compte de résultat révisé Canon France 2012*).

Si Messieurs Kobayashi et Stalin considèrent que les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes du Groupe, ils devraient se remettre en cause et revoir leur stratégie commerciale, plutôt que de faire payer aux salariés leurs erreurs de gestion en les licenciant.

Les licenciements viendront compenser mes erreurs

En effet, on constate que la majorité des commerciaux aujourd'hui n'atteignent pas leurs objectifs. La stratégie d'orienter la force commerciale sur les affaires « cœur de cible » s'est avérée être une catastrophe, d'autant que la direction n'a rien fait pour accompagner de manière efficace cette stratégie (problème de Salesforce, du manque de formation et d'encadrement et de la surcharge de charge de travail administrative). Le départ de M. Demaison, directeur commercial, en est la preuve !



De même, il serait urgent d'aborder tous les dysfonctionnements générés par les multiples projets mal bouclés qui augmentent la charge de travail et génèrent des coûts cachés que l'on peut évaluer à une perte de plusieurs millions d'euros. Mais ce n'est apparemment pas la préoccupation de M. Kobayashi !

➤ Quelle crédibilité accorder à la Direction Générale ?

Lors de la défiliatation, la direction s'est vantée d'avoir maintenu tous les postes administratifs au sein de chaque agence. Aujourd'hui et sans état d'âme, elle annonce la suppression de tous les postes administratifs en région ! Quel mépris pour tous les administratifs OM / OKS qui ont été formés au mois de juin 2012 sur Oracle et qui seront remerciés par la suppression de leur poste.

Dans le même registre, on peut envisager que la centralisation de l'activité OM / OKS sur le siège, grâce à la mise en place de Therefore (transmission des contrats en PDF) permettra d'externaliser demain l'activité, par exemple en Tchèque...

Nous sommes persuadés, contrairement à ce que soutient M. Kobayashi, que la Direction Générale compte tenu de ces objectifs financiers, ne se trouve absolument pas dans une logique de concertation et de dialogue social. La suppression des emplois et des acquis constitue pour elle une source importante d'économie !

D'ailleurs, nous verrons si, à l'issue des négociations et comme l'indique la direction dans son projet « *le maximum sera fait pour réduire le nombre de suppressions de postes* ». Nous avons déjà adressé un courrier au Président en ce sens courant décembre 2012 pour demander d'ores et déjà l'ouverture des négociations dans le cadre de la GPEC, **NOUS ATTENDONS TOUJOURS SA REPONSE !**

Les élus CGT sont présents et actifs pour défendre les intérêts du personnel

Les élus CGT Canon ont d'ores et déjà organisé des réunions de travail avec les délégués d'OCE pour coordonner nos actions. De plus, les membres du CE Canon ont nommé un cabinet d'expertise pour :



- Analyser la pertinence et le bien fondé du projet, et aider les élus à formuler des contre-propositions pour le maintien de l'emploi.
- Analyser la pertinence de la stratégie commerciale et des moyens mis en œuvre
- Analyser la pertinence de l'organisation proposée et leurs conséquences sur les conditions de travail.
- Analyse de la pertinence des suppressions et créations de postes.

Nos objectifs dans le cadre des négociations à venir

1. Donner dès 2013 les moyens à la force commerciale d'atteindre ses objectifs.
2. L'ouverture immédiate de négociations dans le cadre de la GPEC, pour trouver des alternatives aux licenciements.
3. Aucun licenciement subi, ni mutations arbitraires.
4. Le maintien des agences et des emplois en Province.
5. Le maintien des statuts et des acquis dans le cadre de l'harmonisation des statuts.
6. La mise en place de véritables mesures de plan social pour répondre à des situations problématiques de certains salariés.



Pour la CGT, si l'achat d'OCE a été présenté comme une combinaison gagnante pour l'Entreprise, il est insupportable d'envisager que les retombées soient négatives pour le personnel !

Il est clair que le Président, M. Kobayashi, est en mission pour procéder à l'intégration d'OCE avec l'ambition de ramener le statut social du personnel au minimum légal et de créer un nouveau modèle d'entreprise basé sur l'industrialisation des process réduisant ainsi la mission des salariés à un simple rôle d'OPERATEUR.

Nous n'avons rien à attendre de M. Kobayashi, qui, d'ailleurs, ne manifeste aucune considération pour le personnel. Hormis son projet de suppression de postes, qu'a-t-il amené à l'entreprise depuis son arrivée chez Canon France ?



A nous, qui donnons une réalité quotidienne à cette entreprise, de faire valoir nos préoccupations et nos intérêts et combattre cette injustice.

Pour la CGT, pas de résignation en 2013 !

Et c'est avec toute la détermination et l'énergie nécessaire que nous continuerons à défendre notre histoire, nos acquis, emplois et conditions de travail.

C'est donc avec cette perspective et dans cette dynamique que nous vous souhaitons une très bonne année 2013 !